



Éducation prioritaire dans les Hautes-Alpes : Appel intersyndical à la grève le mardi 9 décembre

Les organisations syndicales de l'éducation CGT Educ'action 05, FSU 05 (SNEP, SNES, SNUEP, SNUipp), SGEN-CFDT, SNETAA-FO, SUD Education, ont pris la décision d'organiser une journée départementale de grève **sur les premier et second degrés, pour la défense et l'extension de l'éducation prioritaire.**

Elles réclament :

- l'extension de la carte de l'éducation prioritaire compte tenu d'une paupérisation croissante des populations,
- la baisse des effectifs par classe condition essentielle à la réussite scolaire,
- l'abandon du projet de sortie de l'Éducation Prioritaire de nombreux établissements et écoles rattachées à un réseau RSS,
- le maintien des lycées généraux, technologiques et professionnels dans le dispositif, ceux-ci jouant un rôle déterminant dans la réussite scolaire des élèves en difficulté,

Dans le premier degré,

- une labellisation des écoles équivalente à celle du collège dont elles dépendent, à critères sociaux identiques,
- la possibilité de labellisation des écoles dont le collège de rattachement ne serait pas intégré à l'un des dispositifs de l'EP et l'examen attentif de la situation des écoles "orphelines" sur la base des critères retenus pour les collèges.

Dans le second degré,

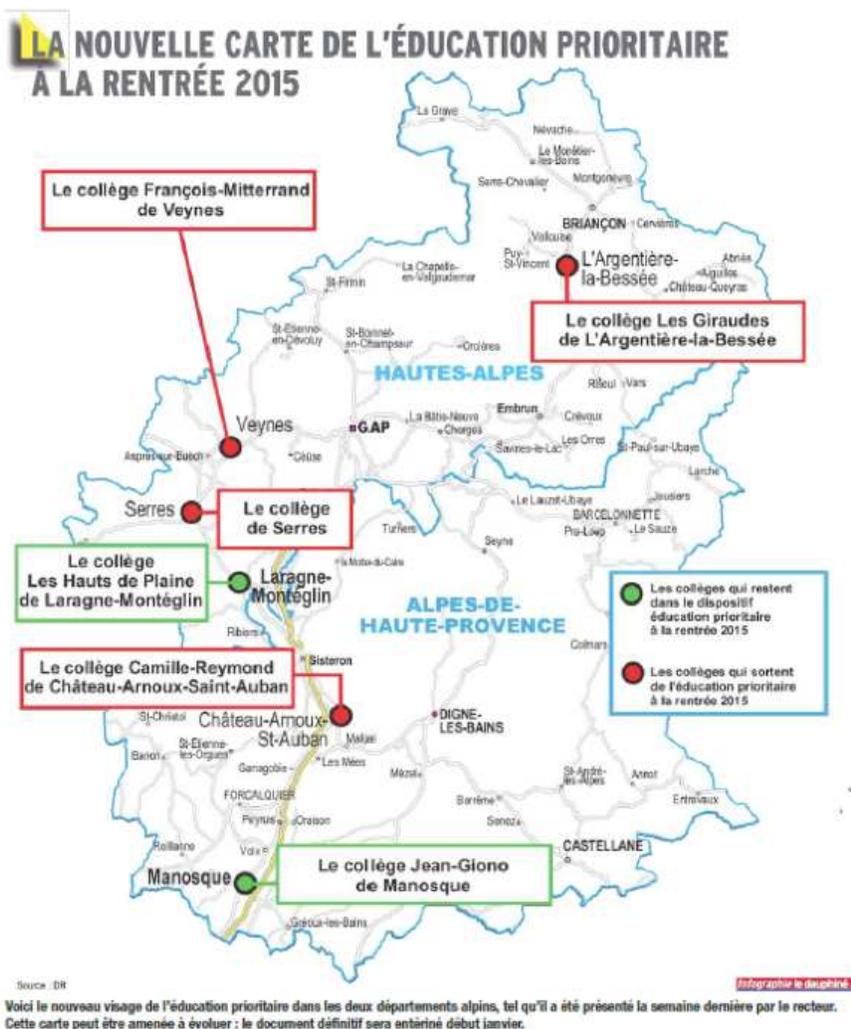
- La communication immédiate, par le rectorat de la dotation « éducation prioritaire » pour les établissements collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels,
- Le maintien de tous les collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels actuellement dans le dispositif éducation prioritaire, l'entrée de nouveaux établissements accueillant le même public.

Ces mesures doivent être financées par des moyens appropriés, non par redéploiement au détriment des autres établissements.

**Les organisations syndicales signataires appellent les personnels à se rassembler
devant l'inspection académique
le mardi 9 décembre à 13 heures 30.**

Gap, le 03 décembre 2014

Les services de l'Éducation Nationale veulent supprimer les Réseau de Réussite Scolaire des Hautes Alpes (Collège Miterrand à Veynes, Ecoles de Veynes, écoles de La Faurie, Montmaur, La Roche les Arnauds, Saint-Etienne en Dévoluy, Agnières en Dévoluy, Collège de Serres, écoles de l'Épine, de Montmorin, Ribeyret, Rosans, Savournon, Collège de l'Argentière-La-Bessée, écoles de la Roche de Rame, les Vigneaux, la Miraille à Saint Martin de Queyrières, Vallouise, La Bessée et Freissinières).



Quelles conséquences ?

Ils perdent les moyens dont ils bénéficiaient jusqu'à présent : limitation des effectifs à 25 par classe ; scolarisation des moins de trois ans ; animateurs et coordinateurs de réseaux ...

Ils n'accèdent pas aux nouvelles mesures-clés définies par le ministère, à savoir : plus de maîtres que de classes dans chaque école ; accompagnement continu des élèves de 6ème jusqu'à 16h30 ; temps institutionnel dédié au travail en équipe pour les enseignants (9 jours au primaire) ; des crédits pédagogiques supplémentaires ; augmentation de rémunération par des indemnités significatives et incitatives à la stabilité sur le poste ; des assistants de prévention et de sécurité, infirmiers scolaires supplémentaires etc ...